

ASS BIARRITZ CULTURE

Place des Résistants
64200 BIARRITZ

-:-

**Documents comptables de synthèse
au 31 décembre 2012**

COMPTES ANNUELS	2
PRESENTATION	3
Bilan actif	4
Bilan passif	5
Bilan détaillé	6
Compte de résultat	9
Compte de résultat (suite)	10
Compte de résultat détaillé	11
ANNEXE	14
Règles et méthodes comptables	15
Faits caractéristiques	17
Notes sur le bilan	18
Notes sur le compte de résultat	24
DOSSIER DE GESTION	25
Soldes intermédiaires de gestion	26
Dossier de gestion	27
LIASSE FISCALE	34

COMPTES ANNUELS

PRESENTATION

Dans le cadre de la mission d'établissement des comptes annuels de la société

ASS BIARRITZ CULTURE

Pour l'exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

Nous avons effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des experts comptables.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 21 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montant en Euro
Total bilan	59 646
Chiffre d'affaires	181 345
Résultat net comptable (Perte)	-15 416

Fait à BAYONNE

Le 03/04/2013

Jérôme LAFITTE
Expert Comptable

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2012	Net 31/12/2011
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	5 966	5 966		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	15 179	11 563	3 615	3 860
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	396		396	396
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	21 541	17 529	4 011	4 256
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	750		750	
Autres créances	40 024		40 024	60 172
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	5 091		5 091	56 258
Charges constatées d'avance (3)	9 769		9 769	5 583
TOTAL ACTIF CIRCULANT	55 635		55 635	122 013
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	77 175	17 529	59 646	126 270
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2012	31/12/2011
CAPITAUX PROPRES		
Capital	-13 999	-35 542
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-15 416	21 543
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-29 415	-13 999
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	25 000	34 750
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	25 000	34 750
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	9 541	52 056
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçues sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 791	20 858
Dettes fiscales et sociales	18 436	21 771
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	5 294	5 294
Produits constatés d'avance (1)		5 540
TOTAL DETTES	64 061	105 519
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	59 646	126 270
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	64 061	105 519
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	9 541	52 056
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/12	Net au 31/12/11
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés				
205000 - Logiciels	5 966		5 966	5 966
280500 - Amort.logicielsets logic.		5 966	-5 966	-5 966
	5 966	5 966		
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles				
218110 - Agencements	4 651		4 651	4 651
218120 - Materiel de bureau	2 968		2 968	2 968
218300 - Materiel informatique	4 206		4 206	4 206
218400 - Materiel divers	3 354		3 354	3 354
281811 - Amort.agencements		4 651	-4 651	-4 651
281830 - Amort.informatiqueinfor.		6 912	-6 912	-6 668
	15 179	11 563	3 615	3 860
Immobilisations financières				
Autres titres immobilisés				
271800 - Souscription capital c.m.	396		396	396
	396		396	396
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	21 541	17 529	4 011	4 256
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
411000 - CLIENTS	750		750	
	750		750	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				
445660 - Tva s/biens et sces affec	1 737		1 737	290
445670 - Credit de tva a reporter	466		466	86
445712 - Tva a 5.5 %	4		4	4
445830 - Remb. de tva demande	37 000		37 000	52 000
445860 - Tva s/fact.non parvenues	818		818	666
	40 024		40 024	53 046
Autres créances				
468700 - Produits a recevoir				7 126
				7 126
Divers				
Disponibilités				
512141 - Livret credit mutuel	3 649		3 649	55 697
512142 - Credit mutuel / cb	993		993	312
531000 - Caisse	450		450	249
	5 091		5 091	56 258
Charges constatées d'avance				
486000 - Charges constat.d'avance	9 769		9 769	5 583
	9 769		9 769	5 583
TOTAL ACTIF CIRCULANT	55 635		55 635	122 013
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	77 175	17 529	59 646	126 270

Bilan détaillé

	Net au 31/12/12	Net au 31/12/11
PASSIF		
Capital social ou individuel		
102100 - Fonds de dotation	-13 999	-35 542
	-13 999	-35 542
Résultat de l'exercice	-15 416	21 543
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-29 415	-13 999
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
151800 - Provision pour risques	25 000	34 750
	25 000	34 750
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	25 000	34 750
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
512140 - Credit mutuel	9 541	52 056
	9 541	52 056
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	9 541	52 056
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
401000 - Fournisseurs	24 327	16 141
408100 - Fournis.fact.a recevoir	6 464	4 717
	30 791	20 858
<i>Personnel</i>		
428200 - Conges a payer	342	330
	342	330
<i>Organismes sociaux</i>		
431000 - Securite sociale	5 736	7 518
437110 - Assedic annecy	211	70
437200 - Audiens retraite	5 060	2 754
437300 - Ugr	2 984	4 343
437400 - Fnas	346	550
437600 - Medecine du travail	121	106
437610 - Conges spectacles	422	1 161
437700 - Fcap	69	110
438200 - Charges sociales/cp	167	155
	15 116	16 768
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>		
445711 - Tva a 19.6 %		1 196
445713 - Tva a 2.10 %		24
		1 220
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>		
442000 - Imps recouvrables tiers		68
448600 - Etat autres ch. a payer	2 978	3 385
	2 978	3 453
Dettes fiscales et sociales	18 436	21 771
Autres dettes		
467100 - D/c divers	70	70
467200 - Creditors divers	5 224	5 224
	5 294	5 294
Produits constatés d'avance		
487000 - Prod.constates d'avance		5 540

Bilan détaillé

	Net au 31/12/12	Net au 31/12/11
		5 540
TOTAL DETTES	64 061	105 519
TOTAL PASSIF	59 646	126 270

Compte de résultat

	31/12/2012	31/12/2011	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	173 122	339 974	-166 852	-49,08
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	8 223	9 223	-1 000	-10,84
Chiffre d'affaires net	181 345	349 197	-167 852	-48,07
<i>Dont à l'exportation</i>				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	794 050	777 650	16 400	2,11
Reprises sur provisions (et amortissements), tra	4 161	4 939	-778	-15,75
Autres produits	538		538	
Total I	980 094	1 131 786	-151 692	-13,40
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvi				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)	754 542	840 905	-86 363	-10,27
Impôts, taxes et versements assimilés	5 572	6 268	-696	-11,10
Salaires et traitements	163 938	153 922	10 016	6,51
Charges sociales	73 311	76 038	-2 727	-3,59
Dotations aux amortissements et dépréciations				
- Sur immobilisations : dotations aux amortisse	245	309	-64	-20,66
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciatio				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciation				
- Pour risques et charges : dotations aux provisi				
Autres charges	18 981	33 994	-15 013	-44,16
Total II	1 016 589	1 111 436	-94 847	-8,53
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-36 495	20 350	-56 845	-279,33
Quotes-parts de résultat sur opérations faite				
Bénéfice attribué ou perte transférée III				
Perte supportée ou bénéfice transféré IV				
Produits financiers				
De participation (3)	2 434	2 682	-248	-9,25
D'autres valeurs mobilières et créances de l'acti				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et tran				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilièrer				
Total V	2 434	2 682	-248	-9,25
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciatio				
Intérêts et charges assimilées (4)	554	340	213	62,60
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilièr				
Total VI	554	340	213	62,60
RESULTAT FINANCIER (V-IV)	1 880	2 341	-461	-19,69
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III)	-34 615	22 692	-57 306	-252,54

Compte de résultat (suite)

	31/12/2012	31/12/2011	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	9 500		9 500	
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et dépréciation et transf	9 750		9 750	
Total produits exceptionnels (VII)	19 250		19 250	
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	52	1 149	-1 097	-95,49
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations				
Total charges exceptionnelles (VIII)	52	1 149	-1 097	-95,49
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	19 199	-1 149	20 348	NS
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	1 001 779	1 134 468	-132 689	-11,70
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 017 195	1 112 926	-95 731	-8,60
BENEFICE OU PERTE	-15 416	21 543	-36 959	-171,56
(a) Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs				
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				
(3) Dont produits concernant les entités liées				
(4) Dont intérêts concernant les entités liées				

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/12 au 31/12/12 12 mois	%	du 01/01/11 au 31/12/11 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
707100 - Recettes atelier spectacles	402	0,22	578	0,17	-176	-30,51
707112 - Recettes spectacles 2.10 %	164 257	90,58	327 170	93,69	-162 914	-49,79
707114 - Recettes spectacles 7 %	2 746	1,51			2 746	
707115 - Recettes spectacle 5.5 %			2 709	0,78	-2 709	-100,00
707800 - Cartes fidelite	5 718	3,15	9 517	2,73	-3 799	-39,92
	173 122	95,47	339 974	97,36	-166 852	-49,08
Production vendue						
708100 - Produits publicitaires	8 223	4,53	9 223	2,64	-1 000	-10,84
	8 223	4,53	9 223	2,64	-1 000	-10,84
Production stockée						
Subventions d'exploitation						
744000 - Subventions d'exploitatio	682 500	376,35	685 000	196,16	-2 500	-0,36
745000 - Autres subventions	111 550	61,51	92 650	26,53	18 900	20,40
	794 050	437,87	777 650	222,70	16 400	2,11
Autres produits						
758000 - Produits divers gestion courante	538	0,30			538	
791100 - Remboursement tft charges	2 199	1,21	3 741	1,07	-1 542	-41,22
791200 - Remboursements divers	1 962	1,08	1 198	0,34	764	63,82
	4 700	2,59	4 939	1,41	-239	-4,85
Total	980 094	540,46	1 131 786	324,11	-151 692	-13,40
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes						
604110 - Achats de spectacles	381 660	210,46	500 267	143,26	-118 607	-23,71
604111 - Frais accessoires spect.	34 831	19,21			34 831	
604130 - Achats prestations pour spectacl	125 972	69,47	122 968	35,21	3 004	2,44
606100 - Edf-gdf-eau	764	0,42	841	0,24	-77	-9,17
606300 - Achats fournitures divers	453	0,25	281	0,08	172	61,32
606310 - Achats manifestations	879	0,48	1 613	0,46	-734	-45,52
606350 - Informatique	400	0,22	1 381	0,40	-982	-71,06
606400 - Fournit.bureau	3 946	2,18	3 239	0,93	707	21,83
606410 - Imprimés billets manifes.	4 789	2,64	4 819	1,38	-30	-0,62
613200 - Locations de salles	39 043	21,53	34 437	9,86	4 606	13,37
613210 - Locations immobilières	7 333	4,04	6 954	1,99	379	5,44
613800 - Locations spécifiques	53 079	29,27	52 740	15,10	339	0,64
613810 - Location voiture	5 024	2,77	5 024	1,44		
613820 - Location photocopieur	1 260	0,69	1 620	0,46	-360	-22,22
615200 - Entretien locaux	4 717	2,60	4 701	1,35	17	0,35
615500 - Entretien matériel	1 613	0,89	1 714	0,49	-101	-5,89
616000 - Primes d'assurances	8 062	4,45	7 605	2,18	457	6,01
616500 - Assurances manifestations	523	0,29			523	
618100 - Documentation générale	1 313	0,72	1 194	0,34	118	9,91

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/12 au 31/12/12 12 mois	%	du 01/01/11 au 31/12/11 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
622100 - Honoraires	12 818	7,07	13 646	3,91	-828	-6,07
622110 - Honoraires artistiques	1 637	0,90	4 960	1,42	-3 323	-66,99
622200 - Frais formation	158	0,09	789	0,23	-631	-80,03
623100 - Annonces et insertions	4 368	2,41	3 872	1,11	496	12,80
623400 - Cadeaux fleurs prix	425	0,23	90	0,03	335	371,49
623800 - Pub.promotion	35 873	19,78	38 177	10,93	-2 304	-6,03
625100 - Voyages et déplacements	3 808	2,10	2 936	0,84	872	29,72
625110 - Defraiements artistes	1 193	0,66	3 465	0,99	-2 271	-65,56
625600 - Missions reception heberg	8 182	4,51	9 601	2,75	-1 420	-14,79
626300 - Affranchissement	4 520	2,49	6 074	1,74	-1 554	-25,59
626500 - Telephone	4 543	2,51	4 560	1,31	-18	-0,38
628100 - Cotisation	1 357	0,75	1 334	0,38	23	1,72
	754 542	416,08	840 905	240,81	-86 363	-10,27
Total	754 542	416,08	840 905	240,81	-86 363	-10,27
MARGE SUR M/SES & MAT	225 552	124,38	290 881	83,30	-65 329	-22,46
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.						
631200 - Taxe apprentissage	971	0,54	1 028	0,29	-57	-5,54
631300 - Formation continue	2 007	1,11	2 357	0,67	-350	-14,85
635110 - Taxe professionnelle	1 291	0,71	526	0,15	765	145,44
637800 - Retenue a la source	1 303	0,72	2 357	0,67	-1 054	-44,72
	5 572	3,07	6 268	1,79	-696	-11,10
Salaires et Traitements						
641000 - Appointements	125 707	69,32	128 874	36,91	-3 167	-2,46
641200 - Conges payes	11	0,01	-429	-0,12	441	-102,63
641300 - Rémunérations du personnel arti	17 141	9,45	22 359	6,40	-5 218	-23,34
641400 - Indem.et autres frais de personn	21 079	11,62	3 119	0,89	17 960	575,92
	163 938	90,40	153 922	44,08	10 016	6,51
Charges sociales						
645000 - Charges sociales	71 010	39,16	71 483	20,47	-473	-0,66
645800 - Tickets restaurants	2 289	1,26	4 757	1,36	-2 468	-51,89
645850 - Charges sociales/cp	12	0,01	-202	-0,06	214	-106,02
	73 311	40,43	76 038	21,78	-2 727	-3,59
Amortissements et provisions						
681120 - Dot immob corpo.	245	0,14	309	0,09	-64	-20,66
	245	0,14	309	0,09	-64	-20,66
Autres charges						
651600 - Droits d'auteurs et redevance pr	18 981	10,47	33 900	9,71	-14 920	-44,01
658000 - Charges diverses gestion coura	1		94	0,03	-93	-99,34
	18 981	10,47	33 994	9,74	-15 013	-44,16
Total	262 047	144,50	270 531	77,47	-8 484	-3,14
RESULTAT D'EXPLOITATION	-36 495	-20,12	20 350	5,83	-56 845	-279,33
Produits financiers						
761000 - Produits financiers	2 434	1,34	2 682	0,77	-248	-9,25

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/12 au 31/12/12 12 mois	%	du 01/01/11 au 31/12/11 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Charges financières	2 434	1,34	2 682	0,77	-248	-9,25
661000 - Frais financiers	554	0,31	340	0,10	213	62,60
	554	0,31	340	0,10	213	62,60
Résultat financier	1 880	1,04	2 341	0,67	-461	-19,69
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	-34 615	-19,09	22 692	6,50	-57 306	-252,54
Produits exceptionnels						
771000 - Produits exceptionnels	9 500	5,24			9 500	
787500 - Reprise sur provision pour risqu	9 750	5,38			9 750	
	19 250	10,62			19 250	
Charges exceptionnelles						
671000 - Charges exceptionnelles	52	0,03			52	
671200 - Amendes			35	0,01	-35	-100,00
672000 - Charges/ex antérieurs			1 114	0,32	-1 114	-100,00
	52	0,03	1 149	0,33	-1 097	-95,49
Résultat exceptionnel	19 199	10,59	-1 149	-0,33	20 348	NS
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices						
RESULTAT DE L'EXERCICE	-15 416	-8,50	21 543	6,17	-36 959	-171,56

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : ASS BIARRITZ CULTURE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2012, dont le total est de 59 646 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 15 416 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2012 au 31/12/2012.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 28/03/2013 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2012 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 22/06/1999, la loi n° 83-353 du 30/04/1983 et le décret 83-1020 du 29/11/1983, et conformément aux dispositions des règlements comptables 2000-06 et 2003-07 sur les passifs, 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et évaluation des actifs.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables**Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Faits caractéristiques**Autres éléments significatifs**

Dans le cadre du Droit individuel à la formation, les trois salariées ont cumulées 347 heures.

Le montant des indemnités de fin de carrière s'élève au 31 décembre 2012 à 14 002 euros.

L'association a bénéficié d'un don en numéraire qui a été comptabilisé en produits exceptionnels pour 9 500 €.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 966			5 966
Immobilisations incorporelles	5 966			5 966
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	7 619			7 619
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	7 560			7 560
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	15 179			15 179
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	396			396
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	396			396
ACTIF IMMOBILISE	21 541			21 541

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 966			5 966
Immobilisations incorporelles	5 966			5 966
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	4 651			4 651
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 668	245		6 912
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	11 319	245		11 563
ACTIF IMMOBILISE	17 285	245		17 529

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 50 543 Euro et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	750	750	
Autres	40 024	40 024	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	9 769	9 769	
Total	50 543	50 543	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	34 750		9 750		25 000
Total	34 750		9 750		25 000
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles			9 750		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 64 061 Euro et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	9 541	9 541		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 791	30 791		
Dettes fiscales et sociales	18 436	18 436		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	5 294	5 294		
Produits constatés d'avance				
Total	64 061	64 061		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournis.fact.a recevoir	6 464
Conges a payer	342
Charges sociales/cp	167
Etat autres ch. a payer	2 978
Total	9 951

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constat.d avance	9 769		
Total	9 769		

Notes sur le compte de résultat**Charges et Produits exceptionnels****Résultat exceptionnel**

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	52	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		9 500
Provisions pour risques et charges		9 750
TOTAL	52	19 250

Reprise de provisions pour 9 750 € et don en numéraire pour 9 500 €.

DOSSIER DE GESTION

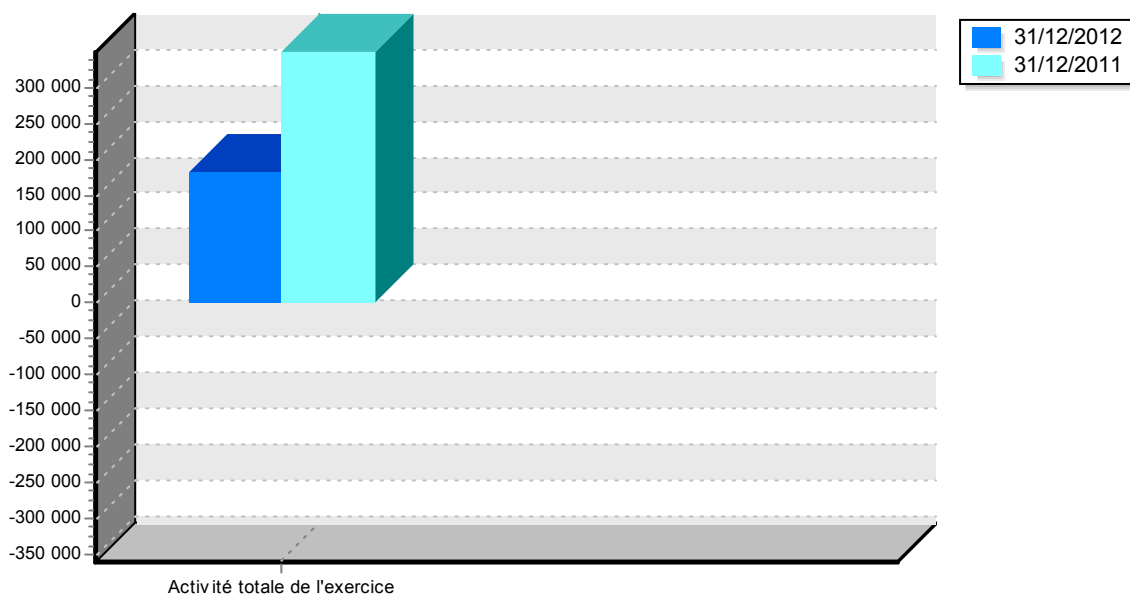
Soldes intermédiaires de gestion

	du 01/01/12 au 31/12/12 12 mois	%	du 01/01/11 au 31/12/11 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises	173 122	100,00	339 974	100,00	-166 852	-49,08
Coût d'achats marchandises vendues						
MARGE COMMERCIALE	173 122	100,00	339 974	100,00	-166 852	-49,08
Production vendue	8 223	100,00	9 223	100,00	-1 000	-10,84
Production stockée						
Production immobilisée						
Cie de matières et sous-traitance	542 462	NS	623 235	NS	-80 773	-12,96
MARGE DE PRODUCTION	-534 239	NS	-614 012	NS	79 773	-12,99
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T	181 345	100,00	349 197	100,00	-167 852	-48,07
MARGE BRUTE GLOBALE	-361 117	-199,13	-274 038	-78,48	-87 080	31,78
Autres achats et charges externes	212 080	116,95	217 670	62,33	-5 590	-2,57
VALEUR AJOUTEE	-573 197	-316,08	-491 708	-140,81	-81 490	16,57
Subventions d'exploitation	794 050	437,87	777 650	222,70	16 400	2,11
Impôts, taxes et verst assimilés	5 572	3,07	6 268	1,79	-696	-11,10
Charges de personnel	237 249	130,83	229 960	65,85	7 289	3,17
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-21 968	-12,11	49 714	14,24	-71 683	-144,19
Reprises s/ charges et Transferts	4 161	2,29	4 939	1,41	-778	-15,75
Autres produits	538	0,30			538	
Dot. amortissements et provisions	245	0,14	309	0,09	-64	-20,66
Autres charges	18 981	10,47	33 994	9,74	-15 013	-44,16
RESULTAT D'EXPLOITATION	-36 495	-20,12	20 350	5,83	-56 845	-279,33
Quote part résultat en commun						
Produits financiers	2 434	1,34	2 682	0,77	-248	-9,25
Charges financières	554	0,31	340	0,10	213	62,60
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-34 615	-19,09	22 692	6,50	-57 306	-252,54
Produits exceptionnels	19 250	10,62			19 250	
Charges exceptionnelles	52	0,03	1 149	0,33	-1 097	-95,49
Résultat exceptionnel	19 199	10,59	-1 149	-0,33	20 348	NS
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices						
RESULTAT DE L'EXERCICE	-15 416	-8,50	21 543	6,17	-36 959	-171,56

Dossier de gestion

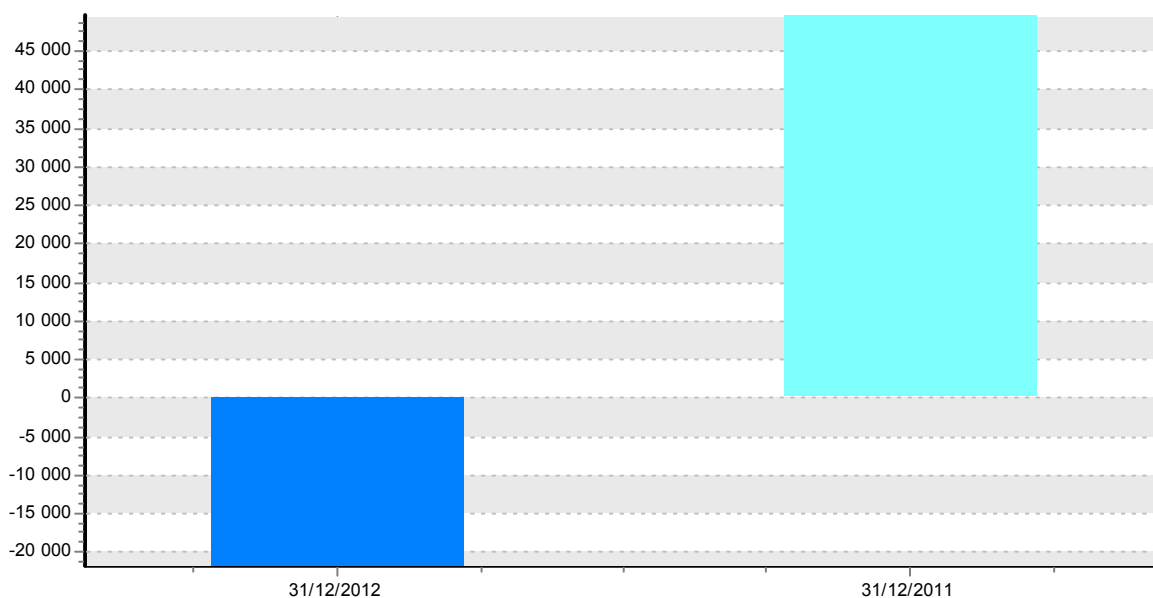
Activité et marge

	31/12/2012	%	31/12/2011	%
Ventes de marchandises	173 122	100,00	339 974	100,00
Marge commerciale	173 122	100,00	339 974	100,00
Production vendue	8 223	100,00	9 223	100,00
Production de l'exercice	8 223	100,00	9 223	100,00
Sous-Traitance	542 462	6596,96	623 235	6757,47
Coût de production	542 462	6596,96	623 235	6757,47
Marge de production	-534 239	-6496,96	-614 012	-6657,46
Activité totale de l'exercice	181 345	100,00	349 197	100,00
Marge globale	-361 117	-199,13	-274 038	-78,48



Dossier de gestion

Evolution de l'Excédent Brut d'Exploitation

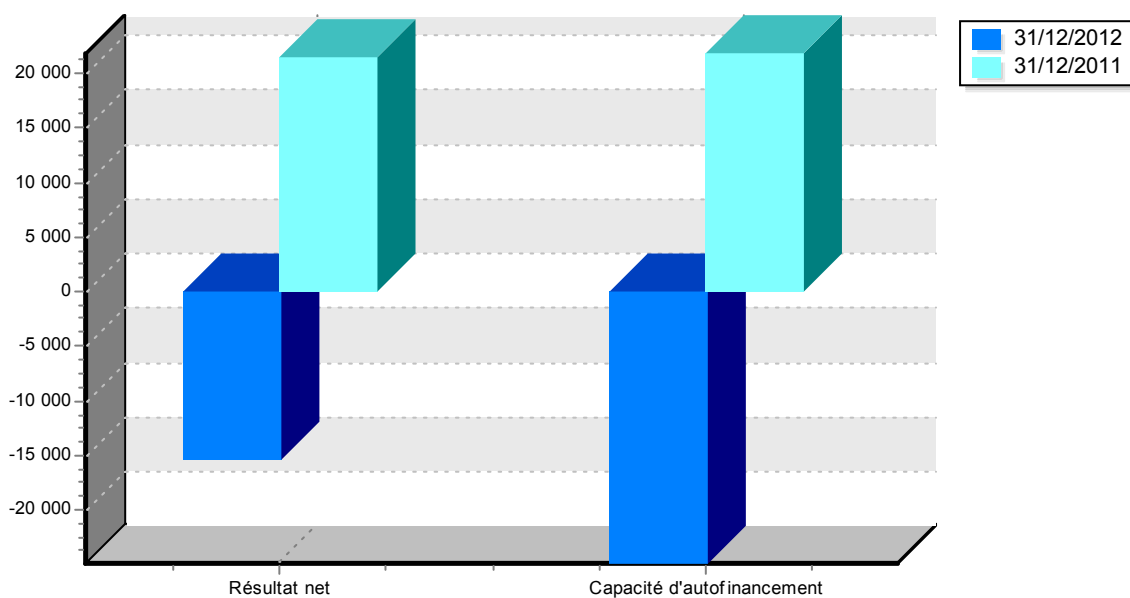


Capacité d'autofinancement

	31/12/2012	31/12/2011
Insuffisance Brute d'Exploitation	-21 968	49 714
+ Transfert de charges	4 161	4 939
+ Autres produits d'exploitation	538	
- Autres charges d'exploitation	18 981	33 994
+ Quote-part des opérations faites en commun		
+ Produits financiers	2 434	2 682
- Charges financières	554	340
+ Produits exceptionnels	9 500	
- Charges exceptionnelles	52	1 149
- Participation des salariés		
- Impôts sur les bénéfices		
= Capacité d'autofinancement	-24 921	21 851

Dossier de gestion

	31/12/2012	31/12/2011
Résultat net	-15 416	21 543
+ Dotations aux amortissements	245	309
+ Dotations aux provisions		
+ Dotations pour dépréciation des actifs		
- Reprises sur charges calculées	9 750	
- Subventions d'investissement inscrites au C/R		
- Prix de cession d'immobilisations (775)		
+ VNC des immobilisations cédées (675)		
= Capacité d'autofinancement	-24 921	21 851



Dossier de gestion

Tableau de financement

	Ressources	Emplois
RESSOURCES		
Capacité d'autofinancement de l'exercice		24 921
- Réduction des fonds propres		
Autofinancement disponible		24 921
Cessions et réduction de l'actif immobilisé		
Apports en fonds propres, en comptes courants		
Nouveaux emprunts et contrats de crédit-bail		
Subventions d'investissement		
Total des ressources		
EMPLOIS		
Distributions mises en paiement		
Remboursement de comptes courants		
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé (y compris biens pris en crédit-bail)		
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Remboursement en capital d'emprunts et contrats de crédit-bail		
Total des emplois		24 921
Variation du fonds de roulement net global		24 921

	31/12/2012	31/12/2011	Besoins	Dégagements
Variation des actifs				
Comptes clients, comptes rattachés	750		750	
Autres créances	40 024	60 172		20 148
Comptes de régularisation	9 769	5 583	4 186	
Variation des dettes				
Fournisseurs, comptes rattachés	30 791	20 858		9 933
Dettes fiscales et sociales	18 436	21 771	3 335	
Autres dettes	5 294	5 294		
Comptes de Régularisation		5 540	5 540	
Dégagement net de fonds de roulement				16 270
Variation de la trésorerie active	5 091	56 258		51 166
Variations de la trésorerie passive	9 541	52 056	42 515	
Variation nette de trésorerie				8 651
Variation du fonds de roulement net global				24 921

Dossier de gestion

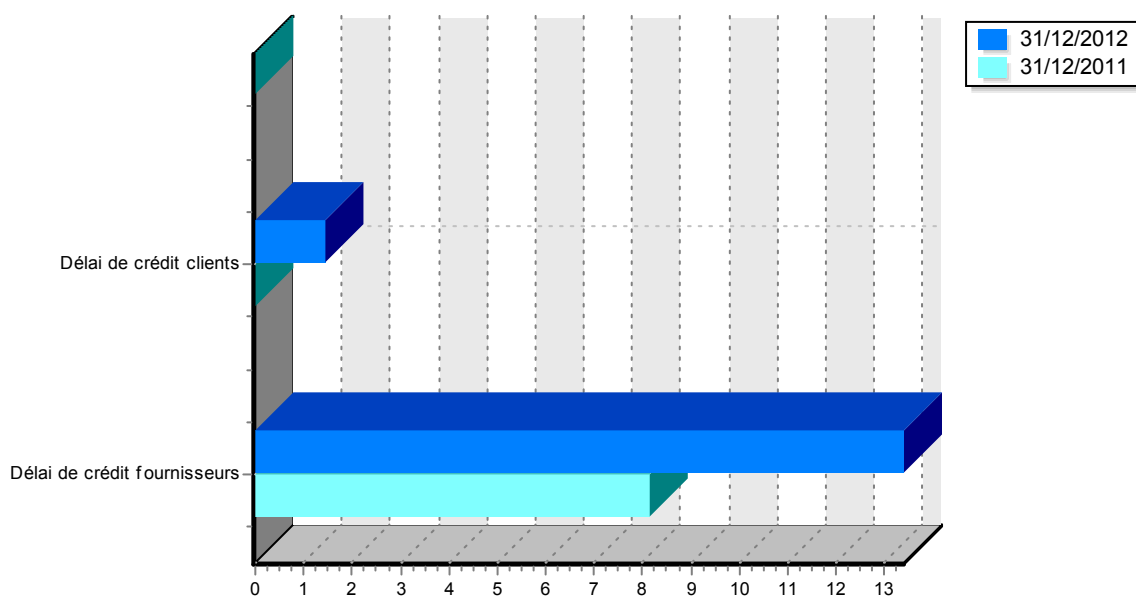
Du résultat à la trésorerie

	Recettes	Dépenses
Le résultat net comptable de votre entreprise se monte à :		15 416
Charges déduites du résultat mais ne donnant pas lieu à une sortie en trésorerie	245	
Produits intégrés dans le Résultat mais ne donnant pas lieu à une entrée en trésorerie		9 750
Capacité de l'entreprise à financer elle-même son cycle d'exploitation		24 921
Votre entreprise a en plus bénéficié de ressources externes :		
Mais votre entreprise doit financer :		
La situation de trésorerie de l'exercice précédent se montait à :	4 202	
A la fin de l'exercice, compte tenu des éléments ci-dessus, la situation de trésorerie devrait s'élever à :		20 719
Cependant, votre entreprise doit financer son cycle d'exploitation courant qui se traduit par les éléments suivants à la fin de l'exercice en cours :		
Augmentation de l'en-cours clients		750
Diminution des autres créances	15 962	
Augmentation de la dette auprès des fournisseurs	9 933	
Diminution des dettes fiscales et sociales		3 335
Diminution des autres dettes		5 540
Dégagement généré par le financement du cycle d'exploitation	16 270	
La situation de trésorerie à la fin de l'exercice est donc de :		4 449

Dossier de gestion

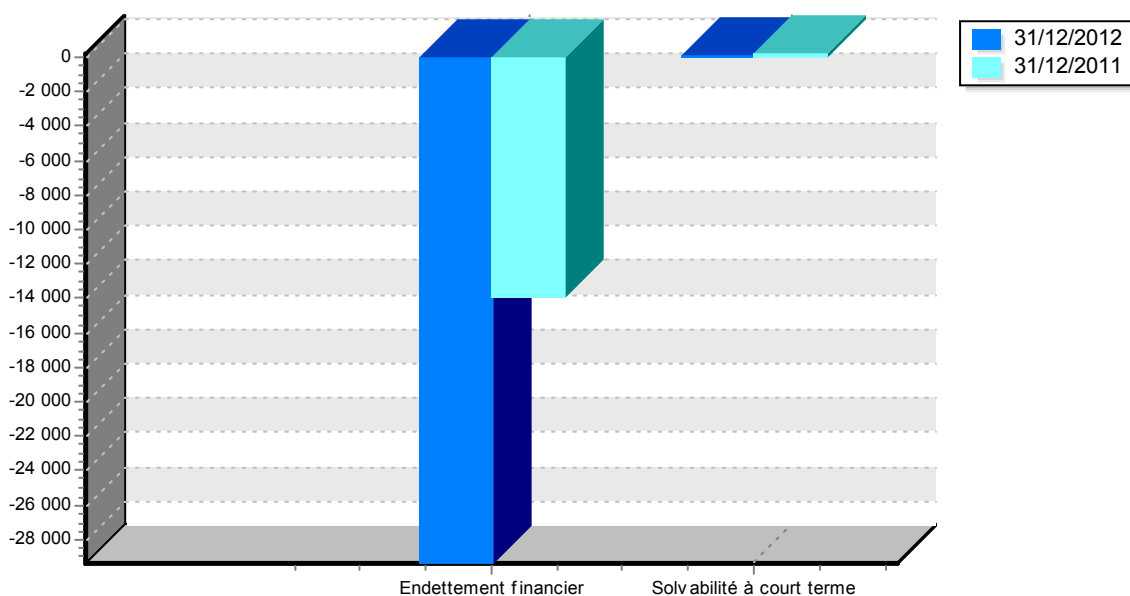
Ratios

	31/12/2012	31/12/2011	Evolution
CYCLE D'EXPLOITATION	12 mois	12 mois	
Durée de rotation des stocks (exprimée en jours)	0	0	0
Stock moyen x nombre de jours ----- Coût d'achat	0 x 12 x 30 ----- N/A	0 x 12 x 30 ----- N/A	
Délai de crédit clients (exprimé en jours)	1	0	1
Créances clients x nombre de jours ----- C.A. TTC	750 x 12 x 30 ----- 186 852	N/A x 12 x 30 ----- 359 520	
Délai de crédit fournisseurs (exprimé en jours)	13	8	5
Dettes fournisseurs x nombre de jours ----- Achats TTC	30 791 x 12 x 30 ----- 827 097	20 858 x 12 x 30 ----- 922 036	



Dossier de gestion

	31/12/2012	31/12/2011	Variation
STRUCTURE FINANCIERE			
(exprimé en %)			
Autonomie financière	-33,03	-9,98	230,93
Capitaux propres	-29 415	-13 999	
-----	-----	-----	
Total dettes	89 061	140 269	
Endettement financier	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0	0	
-----	-----	-----	
Capitaux fixes	13 114	38 035	
Solvabilité à court terme	102,04	228,22	-55,29
Actif circulant - Stock	55 635 - 0	122 013 - 0	
-----	-----	-----	
Dettes hors emprunt	54 521	53 463	



LIASSE FISCALE



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01/01/2012	et clos le	31/12/2012	Régime simplifié d'imposition	<input type="checkbox"/>
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe	<input type="checkbox"/>	Régime réel normal	<input checked="" type="checkbox"/>		

Adresse du service où doit être déposée cette déclaration	SIE BIARRITZ Avenue Charles Floquet 64201 BIARRITZ CEDEX	Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :
---	--	---

A IDENTIFICATION	ASS BIARRITZ CULTURE Place des Résistants BP 30185 64200 BIARRITZ
-------------------------	--

651	301471	38271401200038
Insp..IFU	N° dossier	N° Siret

Préciser éventuellement : l'ancienne adresse en cas de changement : le téléphone : 05.59.22.20.21	B ACTIVITÉ
	Activités exercées (souligner l'activité principale) : Activités de soutien au spectacle vivant Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. page 4)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux de 33,1/3 %	0	Bénéfice imposable au taux de 15 %	0	Déficit (report de la lignes XO du 2058 A ou 372 du 2033C)	15 416
2 Plus-values	Plus-values à long terme imposables au taux de 15 %		Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de brevet au taux de 15 % (ligne 17 du tableau n° 2059A ou 591 du 2033C) (sous déduction du montant imposé à 15% du cadre 1)			
Plus-values à long terme imposables au taux de 19%	Autres plus-values imposables au taux de 19%		Plus-values à long terme imposables au taux de 0%	Plus-values exonérées art. 238 <i>quindécies</i>		

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2

Entreprises nouvelles art. 44 <i>sexies</i>	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes	<input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines	<input type="checkbox"/>	Zone franche Corse	<input type="checkbox"/>	Pôle de compétitivité	<input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles art. 44 <i>septies</i>	<input type="checkbox"/>	Sociétés d'investissements immobiliers cotées	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	<input type="checkbox"/>	Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %	<input type="checkbox"/>	Zones franches d'activités art. 44 <i>quaterdecies</i>	<input type="checkbox"/>
								Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>
								Zone de Restructuration de la défense art. 44 <i>terdecies</i>	<input type="checkbox"/>

D IMPUTATIONS (cf. page 4)

Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	
Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. page 4)

E bis COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTÉE DES ENTREPRISES (Pour les entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 152 500 € HT)

En remplissant ce cadre vous certifiez remplir les conditions pour bénéficier de la mesure de simplification (notice de l'imprimé n° 1330-CVAE - Généralités), à ce titre vous êtes dispensé de déposer une déclaration n° 1330-CVAE.

Valeur ajoutée de référence Chiffre d'affaires de référence

Date de cessation de l'activité soumise à la CVAE

Pour le calcul de la valeur ajoutée et du chiffre d'affaire, se reporter à la notice de la 1330-CVAE

ATTENTION : À COMPTER DES EXERCICES CLOS AU 31/12/2012 VOUS DEVEZ IMPÉRATIVEMENT DÉPOSER SOUS FORMAT TDFC. LE FORMULAIRE PAPIER NE SERA PLUS ADRESSÉ.

CGA Viseur conventionné

Nom, adresse, téléphone, télécopie :
 - Professionnel de l'expertise comptable : SARL SOGECA
 62 Avenue du 8 mai 1945
 64100 BAYONNE
 0559422655
 0559424177

- Conseil :
 - CGA :
 - N° d'agrément du CGA

À BIARRITZ, le 03/04/2013
 Signature et qualité du déclarant ABBERRY JAKES
 PRESIDENT

Les dispositions des articles 34, 35 et 36 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique et à la liberté, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004 appliquent : elles garantissent pour les données vous concernant, un droit d'accès et de rectification, auprès de votre service des impôts.

Cegid Group

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065**N° 2065 bis**
(2013)Désignation de l'entreprise **ASS BIARRITZ CULTURE**
et Date de clôture de l'exercice **31/12/2012**

(À ne remplir que sur les exemplaires «en continu»)

F RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES,
AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS (Voir renvois page 4)

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts ④	Payées par la société elle-même	(a)	
	Payées par un établissement chargé du service des titres	(b)	
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⑤		(c)	
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		(d)	
4. Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⑥ (A préciser par nature sur les lignes e à h)		(e)	
		(f)	
		(g)	
		(h)	
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⑦		(i)	
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(j)	
7. Montant des revenus répartis ⑧	total (a à h)		

G RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) : - SARL – tous les associés ; - SCA – associés gérants ; - SNC ou SCS – associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants.	Pour les S.A.R.L. Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.				
			Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
1	2	3	Indemnités forfaitaires 4	Indemnités forfaitaires 5	Rembour-sements 6	Indemnités forfaitaires 7	Rembour-sements 8

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

Désignation de l'entreprise **ASS BIARRITZ CULTURE**
et Date de clôture de l'exercice **31/12/2012**

(À ne remplir que sur les exemplaires «en continu»)

H AFFECTATION DES VOITURES DE TOURISME

figurant à l'actif de l'entreprise ou dont celle-ci a assumé les frais d'entretien.
Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle.

Voitures affectées aux dirigeants ou aux cadres

Voitures utilisées pour les besoins généraux de l'exploitation

Caractéristiques marque et puissance	Nom, qualité et adresse de la personne à laquelle la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)	Caractéristiques marque et puissance	Service auquel la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)
			TOYOTA	ANIMATION	NP

I DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur la DADS 1 ou modèle 2460 de 2012, montant total des bases brutes fiscales inscrites dans la colonne 18 A. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées dans la colonne 20 C au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

K CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION MOINS-VALUES À LONG TERME (MVLT) (voir les explications figurant page 10 sur la notice n° 2033-NOT, n° 2033-C, Cadre III)

Taux de 15 %
(art. 219 I a *ter* et *quater* du CGI)

MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice

MVLT imputée sur les PVLTL de l'exercice

MVLT réalisée au cours de l'exercice

MVLT restant à reporter

L RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (Articles 223 A à U du C.G.I.)

– Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

– Résultat fiscal de cette société déterminé comme si elle n'était pas membre du groupe (report du résultat figurant sur le tableau n°2058 A *bis*).

bénéfice ou déficit
(indiquer + ou - selon le cas)

plus ou moins-values à
long terme imposables au taux de 15 %

plus ou moins-values à long terme afférentes à
des cessions de titre de sociétés à prépondérance
immobilière cotées et imposables au taux de 19%

Chiffre d'affaires TTC

plus ou moins-values à long terme
imposables au taux de 0 %

– Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n°^{OS} d'identification de la société mère.

n° SIRET

Désignation de l'entreprise : ASS BIARRITZ CULTURE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12						
Adresse de l'entreprise : Place des Résistants 64200 BIARRITZ		Durée de l'exercice précédent* 12						
Numéro SIRET* 3 8 2 7 1 4 0 1 2 0 0 0 3 8			Néant <input type="checkbox"/> *					
		Exercice N clos le, 31/12/2012						
		N-1 31/12/2011						
		Brut 1						
		Amortissements, provisions 2						
		Net 3						
		Net 4						
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	5 966	5 966		
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	15 178	11 563	3 615	3 860
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV				
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
		Autres titres immobilisés	BD	BE	396		396	396
		Prêts	BF	BG				
		Autres immobilisations financières*	BH	BI				
TOTAL (II)		BJ	BK	21 540	17 529	4 011	4 256	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	750		750	
		Autres créances (3)	BZ	CA	40 023		40 023	60 172
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	5 091		5 091	56 257	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	9 769		9 769	5 583	
	TOTAL (III)	CJ	CK	55 634		55 634	122 013	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	77 175	17 529	59 645	126 269	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		CR		
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

Désignation de l'entreprise		ASS BIARRITZ CULTURE		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)	DA	(13 999)	(35 541)	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(15 416)	21 542	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	(29 415)	(13 999)	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	25 000	34 750	
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR	25 000	34 750	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	9 540	52 056	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	30 790	20 858	
	Dettes fiscales et sociales	DY	18 435	21 770	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Compte régul.	Autres dettes	EA	5 294	5 294	
	Produits constatés d'avance (4)	EB		5 539	
TOTAL (IV)	EC	64 061	105 518		
Écarts de conversion passif*	(V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	59 645	126 269		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	64 061	105 518		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	9 540	52 056		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : ASS BIARRITZ CULTURE

Néant *

		Exercice N				Exercice (N - 1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	173 121	FB	FC	173 121	339 974	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE	FF			
		FG	8 222	FH	FI	8 222	9 222	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	181 344	FK	FL	181 344	349 197	
	Production stockée*				FM			
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO	794 050	777 650	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	4 161	4 939	
	Autres produits (1) (11)				FQ	538		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	980 094	1 131 786
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS			
	Variation de stock (marchandises)*				FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	754 542	840 904	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	5 571	6 267	
	Salaires et traitements*				FY	163 938	153 922	
	Charges sociales (10)				FZ	73 310	76 038	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*				GA	244	308
						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD			
Autres charges (12)				GE	18 981	33 994		
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 016 589	1 111 436	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(36 495)	20 350	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	2 433	2 681	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
Total des produits financiers (V)					GP	2 433	2 681	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	553	340	
	Différences négatives de change				GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
Total des charges financières (VI)					GU	553	340	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	1 880	2 341	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(34 614)	22 691	

Désignation de l'entreprise		ASS BIARRITZ CULTURE		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		Exercice N - 1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	9 500		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	9 750		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	19 250		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	51	1 149	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	51	1 149	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	19 198	(1 149)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 001 778	1 134 468		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 017 194	1 112 925		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(15 416)	21 542		
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de location immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP		
			- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	4 161	4 939
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	18 980	33 900
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9					
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N			
			Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion			51			
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion					9 500	
Provisions pour risques et charges					9 750	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
			Charges antérieures		Produits antérieurs	

Désignation de l'entreprise ASS BIARRITZ CULTURE										Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A	IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations				
							Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	5 966	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2	KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3	KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	7 619	KW		KX		
		Matériel de transport*			KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	7 559	LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	15 178	LO		LP		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
Autres participations				8U		8V		8W			
Autres titres immobilisés				1P	396	1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières				1T		1U		1V			
TOTAL IV				LQ	396	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	21 540	ØH		ØJ			
CADRE B	IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
					par virement de poste à poste 1				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				IN		CØ		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				IO		LV	5 966	LW	1X	
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY	LZ	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencés et am. des constructions			IS		MG		MH		MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers			IU		MM	7 619	MN	MO	
		Matériel de transport			IV		MP		MQ	MR	
	Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier			IW		MS	7 559	MT	MU		
	Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA	NB	
Avances et acomptes				NC		ND		NE	NF		
TOTAL III				IY		NG	15 178	NH	NI		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7	ØW	
	Autres participations				IO		ØX		ØY	ØZ	
	Autres titres immobilisés				I1		2B	396	2C	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F	2G	
	TOTAL IV				I3		NJ	396	NK	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	21 540	ØL	ØM		

Exercice N clos le : 31/12/2012

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : ASS BIARRITZ CULTURE

Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... -	
3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <u>ASS BIARRITZ CULTURE</u>										Néant <input type="checkbox"/> *																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
CADRE A																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	5 966	PF		PG		PH		5 966																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																	
Terrains			PI		PJ		PK		PL																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagement divers		QD	4 651	QE		QF		QG		4 651																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																	
	Matériel de transport		QH		QI		QJ		QK																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	6 667	QM	244	QN		QO		6 912																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																	
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
TOTAL III			QU	11 318	QV	244	QW		QX		11 563																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	17 284	ØP	244	ØQ		ØR		17 529																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																	
CADRE B																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
DOTATIONS																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
REPRISES																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th rowspan="2"></th> <th colspan="3">Colonne 1</th> <th colspan="3">Colonne 2</th> <th colspan="3">Colonne 3</th> <th colspan="3">Colonne 4</th> <th colspan="3">Colonne 5</th> <th colspan="3">Colonne 6</th> </tr> <tr> <th colspan="3">Différentiel de durée et autres</th> <th colspan="3">Mode dégressif</th> <th colspan="3">Amortissement fiscal exceptionnel</th> <th colspan="3">Différentiel de durée et autres</th> <th colspan="3">Mode dégressif</th> <th colspan="3">Amortissement fiscal exceptionnel</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Frais établissements TOTAL I</td> <td>M9</td><td></td><td></td> <td>N1</td><td></td><td></td> <td>N2</td><td></td><td></td> <td>N3</td><td></td><td></td> <td>N4</td><td></td><td></td> <td>N5</td><td></td><td></td> <td>N6</td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td>Autres immob. incorporelles TOTAL II</td> <td>N7</td><td></td><td></td> <td>N8</td><td></td><td></td> <td>P6</td><td></td><td></td> <td>P7</td><td></td><td></td> <td>P8</td><td></td><td></td> <td>P9</td><td></td><td></td> <td>Q1</td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td>Terrains</td> <td>Q2</td><td></td><td></td> <td>Q3</td><td></td><td></td> <td>Q4</td><td></td><td></td> <td>Q5</td><td></td><td></td> <td>Q6</td><td></td><td></td> <td>Q7</td><td></td><td></td> <td>Q8</td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td rowspan="2">Constructions</td> <td>Sur sol propre</td> <td>Q9</td><td></td><td></td> <td>R1</td><td></td><td></td> <td>R2</td><td></td><td></td> <td>R3</td><td></td><td></td> <td>R4</td><td></td><td></td> <td>R5</td><td></td><td></td> <td>R6</td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td>Sur sol d'autrui</td> <td>R7</td><td></td><td></td> <td>R8</td><td></td><td></td> <td>R9</td><td></td><td></td> <td>S1</td><td></td><td></td> <td>S2</td><td></td><td></td> <td>S3</td><td></td><td></td> <td>S4</td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td>Inst. techniques mat. et outillage</td> <td>S5</td><td></td><td></td> <td>S6</td><td></td><td></td> <td>S7</td><td></td><td></td> <td>S8</td><td></td><td></td> <td>S9</td><td></td><td></td> <td>T1</td><td></td><td></td> <td>T2</td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td rowspan="4">Autres immobilisations corporelles</td> <td>Inst. gales, agenc am. divers</td> <td>T3</td><td></td><td></td> <td>T4</td><td></td><td></td> <td>T5</td><td></td><td></td> <td>T6</td><td></td><td></td> <td>T7</td><td></td><td></td> <td>T8</td><td></td><td></td> <td>T9</td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td>Matériel de transport</td> <td>U1</td><td></td><td></td> <td>U2</td><td></td><td></td> <td>U3</td><td></td><td></td> <td>U4</td><td></td><td></td> <td>U5</td><td></td><td></td> <td>U6</td><td></td><td></td> <td>U7</td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td>Mat. bureau et inform. mobilier</td> <td>U8</td><td></td><td></td> <td>U9</td><td></td><td></td> <td>V1</td><td></td><td></td> <td>V2</td><td></td><td></td> <td>V3</td><td></td><td></td> <td>V4</td><td></td><td></td> <td>V5</td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td>Emballages récup. et divers</td> <td>V6</td><td></td><td></td> <td>V7</td><td></td><td></td> <td>V8</td><td></td><td></td> <td>V9</td><td></td><td></td> <td>W1</td><td></td><td></td> <td>W2</td><td></td><td></td> <td>W3</td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td>TOTAL III</td> <td>W4</td><td></td><td></td> <td>W5</td><td></td><td></td> <td>W6</td><td></td><td></td> <td>W7</td><td></td><td></td> <td>W8</td><td></td><td></td> <td>W9</td><td></td><td></td> <td>X1</td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td>Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV</td> <td>X2</td><td></td><td></td> <td>X3</td><td></td><td></td> <td>X4</td><td></td><td></td> <td>X5</td><td></td><td></td> <td>X6</td><td></td><td></td> <td>X7</td><td></td><td></td> <td>X8</td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td>Total général (I+II+III+IV)</td> <td>NL</td><td></td><td></td> <td></td><td></td><td></td> <td></td><td></td><td></td> <td>NM</td><td></td><td></td> <td></td><td></td><td></td> <td></td><td></td><td></td> <td>NO</td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td>Total général non ventilé (NP+NQ+NR)</td> <td>NP</td><td></td><td></td> <td>NQ</td><td></td><td></td> <td>NR</td><td></td><td></td> <td>NS</td><td></td><td></td> <td>NT</td><td></td><td></td> <td>NU</td><td></td><td></td> <td>NV</td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td>Total général non ventilé (NS+NT+NU)</td> <td>NW</td><td></td><td></td> <td></td><td></td><td></td> <td></td><td></td><td></td> <td>NY</td><td></td><td></td> <td></td><td></td><td></td> <td></td><td></td><td></td> <td>NZ</td><td></td><td></td> </tr> </tbody> </table>													Colonne 1			Colonne 2			Colonne 3			Colonne 4			Colonne 5			Colonne 6			Différentiel de durée et autres			Mode dégressif			Amortissement fiscal exceptionnel			Différentiel de durée et autres			Mode dégressif			Amortissement fiscal exceptionnel			Frais établissements TOTAL I	M9			N1			N2			N3			N4			N5			N6			Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7			N8			P6			P7			P8			P9			Q1			Terrains	Q2			Q3			Q4			Q5			Q6			Q7			Q8			Constructions	Sur sol propre	Q9			R1			R2			R3			R4			R5			R6			Sur sol d'autrui	R7			R8			R9			S1			S2			S3			S4			Inst. techniques mat. et outillage	S5			S6			S7			S8			S9			T1			T2			Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	T3			T4			T5			T6			T7			T8			T9			Matériel de transport	U1			U2			U3			U4			U5			U6			U7			Mat. bureau et inform. mobilier	U8			U9			V1			V2			V3			V4			V5			Emballages récup. et divers	V6			V7			V8			V9			W1			W2			W3			TOTAL III	W4			W5			W6			W7			W8			W9			X1			Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	X2			X3			X4			X5			X6			X7			X8			Total général (I+II+III+IV)	NL									NM									NO			Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NP			NQ			NR			NS			NT			NU			NV			Total général non ventilé (NS+NT+NU)	NW									NY									NZ		
	Colonne 1			Colonne 2			Colonne 3			Colonne 4			Colonne 5			Colonne 6																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
	Différentiel de durée et autres			Mode dégressif			Amortissement fiscal exceptionnel			Différentiel de durée et autres			Mode dégressif			Amortissement fiscal exceptionnel																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
Frais établissements TOTAL I	M9			N1			N2			N3			N4			N5			N6																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7			N8			P6			P7			P8			P9			Q1																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
Terrains	Q2			Q3			Q4			Q5			Q6			Q7			Q8																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
Constructions	Sur sol propre	Q9			R1			R2			R3			R4			R5			R6																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
	Sur sol d'autrui	R7			R8			R9			S1			S2			S3			S4																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
Inst. techniques mat. et outillage	S5			S6			S7			S8			S9			T1			T2																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	T3			T4			T5			T6			T7			T8			T9																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
	Matériel de transport	U1			U2			U3			U4			U5			U6			U7																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
	Mat. bureau et inform. mobilier	U8			U9			V1			V2			V3			V4			V5																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
	Emballages récup. et divers	V6			V7			V8			V9			W1			W2			W3																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
TOTAL III	W4			W5			W6			W7			W8			W9			X1																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	X2			X3			X4			X5			X6			X7			X8																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
Total général (I+II+III+IV)	NL									NM									NO																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NP			NQ			NR			NS			NT			NU			NV																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
Total général non ventilé (NS+NT+NU)	NW									NY									NZ																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
CADRE C																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPÁRTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
Frais d'émission d'emprunt à étaler									Z9			Z8																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
Primes de remboursement des obligations									SP			SR																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																

Désignation de l'entreprise **ASS BIARRITZ CULTURE**Néant *

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 *	IA	IB	IC	ID	
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992 *	IE	IF	IG	IH	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	34 750	5W	9 750	5Y	25 000
TOTAL II	5Z	34 750	TV	9 750	TX	25 000
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { – incorporelles – corporelles – titres mis en équivalence – titres de participation – autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D	
		6E	6F	6G	6H	
		02	03	04	05	
		9U	9V	9W	9X	
		06	07	08	09	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	34 750	UB	9 750	UD
Dont dotations et reprises	– d'exploitation	UE	UF			
	– financières	UG	UH			
	– exceptionnelles	UJ	UK	9 750		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Désignation de l'entreprise : ASS BIARRITZ CULTURE

Néant *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	750		750					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée* UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	40 023		40 023				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR								
	Charges constatées d'avance		VS	9 769		9 769					
TOTAUX		VT	50 543	VU	50 543	VV					
RENVIS	(1)	Montant des	VD								
		– Prêts accordés en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
RENVIS											
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	9 540		9 540					
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	30 790		30 790						
Personnel et comptes rattachés		8C	341		341						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	15 115		15 115						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW								
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	2 978		2 978					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	5 294		5 294						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	64 061	VZ	64 061						
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL					
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK								

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : <u>ASS BIARRITZ CULTURE</u>							Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : <u>31/12/2012</u>		
I. RÉINTÉGRATIONS							BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			WA	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés				à réintégrer :		WB		
			de son conjoint		moins part déductible*				WC		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD			Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE		XE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF			Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI			Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		XW	
	Amendes et pénalités		WJ								
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*									XY	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)									I7		
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL			Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						I8		
			- imposées au taux de 0 %						ZN		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*				- Plus-values nettes à court terme				WN		
						- Plus-values soumises au régime des fusions			WO		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)									XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 ^e et 212 du C.G.I.)		SU			Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		WQ	
	Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209C)		SX			Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8			
							TOTAL I		WR		
II. DÉDUCTIONS							PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			WS	15 416
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WU	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WV		
			- imposées au taux de 0 %						WH		
			- imposées au taux de 19%						WP		
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW		
		- imputées sur les déficits antérieurs							XB		
Autres plus-values imposées au taux de 19 %									I6		
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*									WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à Produits nets des actions et parts d'intérêts :				Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A			XA		
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.									ZY	
	Majoration d'amortissement*									XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5	
		Pôle de compétitivité (art. 44 undecies)		L6	Sociétés investissements immobiliers cotées (art. 208C)		K3	Zone franche Corse (art. 44 decies)		ØT	
Zone franche urbaine (art. 44 octies et octies A)		ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		1F	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)		XC			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)									XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Déficits filiales et succursales étrangères article 209C		ØT			Créance dégagée par le report en arrière du déficit		ZI		
III. RÉSULTAT FISCAL							TOTAL II		XH	15 416	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				bénéfice (I moins II)		XI					
				déficit (II moins I)					XJ	15 416	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL					
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*									XL		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN			XO	15 416	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise ASS BIARRITZ CULTURE		Néant <input type="checkbox"/> *
I. SUIVI DES DÉFICITS		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	23 893
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4-K5)	K6	23 893
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)	YJ	15 416
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	39 309
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES		
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT	509
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT		
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *	8X	8Y
	8Z	9A
	9B	9C
Provisions pour dépréciation *	9D	9E
	9F	9G
	9H	9J
Charges à payer	9K	9L
	9M	9N
	9P	9R
	9S	9T
TOTALUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO
	↓ ligne WI	↓ ligne WU

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

CRÉDITS D'IMPÔTS

Crédit d'impôt en faveur de la recherche	JQ	Crédit d'impôt en faveur de la formation des dirigeants	JR	Crédit d'impôt famille	JS
Réduction d'impôt en faveur du mécénat	JT	Crédit d'impôt investissement en Corse	JU	Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	JV
Crédit d'impôt afférent aux valeurs mobilières (BIC)	JW	Autres imputations	JX		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 du code des Transports) (case à cocher)	XU	<input type="checkbox"/>
--	-----------	--------------------------

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
 (1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise ASS BIARRITZ CULTURE										Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie				ØC			AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserve légale		ZB		
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie				ØD	21 542			- Autres réserves		ZD		
	Prélèvements sur les réserves (à détailler) {						Dividendes		ZE				
							Autres répartitions		ZF	21 542			
	Sous-total (à reporter dans la colonne de droite)				ØE				Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZG		
TOTAL I				ØF	21 542		TOTAL II		ZH	21 542			
DISTRIBUTIONS (Article 235ter ZCA)													
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV			
RENSEIGNEMENTS DIVERS													
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail				J7			YQ					
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR						
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS						
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNÉS	- Sous-traitance						YT	542 462		623 235			
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris et de copropriété en location pour une durée > 6 mois				J8			XQ	105 739		100 775		
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU						
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	14 612		19 395			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV						
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles				ES	1 357		ST	91 728		97 498		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	754 542		840 904			
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						YW	1 291		526			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers				ZS			9Z	4 280		5 741		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	5 571		6 267			
DIVERS	- Montant de la T.V.A. collectée						YY	5 507		10 323			
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	72 555		81 131			
	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1 ou modèle 2460 de 2012) *						ØB	142 848					
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS						
	- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : ; handicapés : ;						YP	5		5			
	- Effectif affecté à l'activité artisanale						RL						
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	%		%			
	- Numéro du centre de gestion agréé *				XP			- Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0				ZR	0
	RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.				JA	Plus-values à 15%		JK	Plus-values à 0%		JL	
							Plus-values à 19%		JM	Imputations		JC	
Groupe : résultat d'ensemble.				JD	Plus-values à 15%		JN	Plus-values à 0%		JO			
					Plus-values à 19%		JP	Imputations		JF			
Selon le cas, indiquer 1 si le bénéfice consolidé, 2 si le bénéfice intégré, 3 si régime de groupe.				JG	Indiquer 1 pour société mère, 2 pour filiale		JH	N° SIRET de la société mère		JJ			

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : ASS BIARRITZ CULTURE

Néant ***A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés*	Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
	①	②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*						
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
				⑩			
				19 %	15 % ou 16 %	0 %	
	⑦	⑧	⑨				⑪
I. Immobilisations*							
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
II - Autres éléments							
13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *						
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨							
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩			(A)	(B)	(C)		
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪				(ventilation par taux)			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ASS BIARRITZ CULTURE Néant *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie					
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)					
	sur 10 ans					
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)					
	TOTAL 1					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI)	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
	(à préciser) au titre de :	N-8				
N-9						
TOTAL 2						

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise : ASS BIARRITZ CULTURENéant *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 16 % ② .

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies-0* bis du CGI) ① *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a *sexies-0* du CGI) ① *.**I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU**

Origine ①	Moins-values à 16 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ③	Solde des moins-values à 16 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥
	À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i>) ③	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ⑤		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : ASS BIARRITZ CULTURE

Néant *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5^e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : <u>ASS BIARRITZ CULTURE</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
Exercice ouvert le : <u>01/01/2012</u> et clos le : <u>31/12/2012</u>		Durée en nombre de mois <u>12</u>		
I	Production de l'entreprise			
	Ventes de marchandises	OA	173 121	
	Production vendue – Biens	OB		
	Production vendue – Services	OC	8 222	
	Production stockée	OD		
	Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
	Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère financier (en partie)	OF	794 050	
	Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	538	
	Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	2 541	
	Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
	Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
	Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
	TOTAL 1	OM	978 474	
II	Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)			
	Achats de marchandises (droits de douane compris)	ON		
	Variation de stocks (marchandises)	OO		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ		
	Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	648 802	
	Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS		
	Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
	Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	18 981	
	Abandons de créances à caractère financier (en partie)	OX		
	Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OY		
	Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	OZ		
	Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
	TOTAL 2	OJ	667 784	
III	Valeur ajoutée produite			
	Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	310 689
	Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE)		SA	310 689
<p>Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).</p>				

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1
1

(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2012

N° SIRET

3 8 2 7 1 4 0 1 2 0 0 0 3 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ASS BIARRITZ CULTURE

ADRESSE (voie) Place des Résistants

CODE POSTAL 64200

VILLE

BIARRITZ

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

